

13 sep 2019 -18:05

Appartient à Conseil des ministres du 13 septembre 2019

Marché public relatif à l'externalisation du service de garde de quatre quartiers de la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à l'externalisation du service de garde de quatre quartiers : Elsenborn, Eupen, Burcht et Oud-Heverlee.

L'objectif de l'externalisation de la garde est de libérer le personnel militaire qui est actuellement employé dans ces activités de soutien. Cela permettra au personnel militaire d'être déployé dans toute la mesure du possible pour la mise en œuvre des activités essentielles du Ministère de la Défense. Le personnel mis en place par la firme doit répondre à des critères très stricts, tels que l'habilitation de sécurité, les qualifications, l'autorisation de port d'arme et l'utilisation de l'arme, etc. La firme doit à cette fin disposer de suffisamment de personnel, mais aussi être capable de pallier à toute augmentation urgente de dispositif, pour absorber les absences et autres calamités.

Le contrat sera conclu via la procédure négociée avec publicité pour une période de sept ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>